COMPLEXE SPORTIF ALICE MILLIAT

Ce nouvel équipement réunit une salle d'escalade, une centre aquatique et un espace bien être dédié à tous les publics. Le complexe est un lieu privilégié pour des compétitions, mais aussi un centre d'entraînement et de préparation idéal pour les athlètes.

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE, TARIFS

Retrouvez toutes les infos pratiques :
https://www.complexesportifalicemilliat.fr/

Après 3 ans de travaux, le complexe sportif Alice Milliat, a ouvert ses portes au grand public le 15 juin 2024.

La Com'com a assuré la maîtrise d'ouvrage et c'est l'association Aqua grimpe qui a obtenu la gestion et l'exploitation du complexe sportif, voté par le conseil communautaire du mercredi 5 avril 2023, pour 5 ans. L'association a créé une SAS qui exploite le complexe sportif. Elle est pilotée conjointement par une équipe de salariés et un conseil d'administration constitué de bénévoles.

UN COMPLEXE SPORTIF PEU GOURMAND

En accord avec sa politique de transition écologique et du Plan Climat Air Énergie Territorial, le projet s'est inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (harmonie entre la structure et l'environnement ; gestions de l'énergie, de l'eau, etc.) fixant son **taux d'énergie renouvelable à 80%.**

Le fonctionnement du complexe sportif est optimisé grâce à la gestion quotidienne des énergies via : l'architecture bioclimatique bâtiment dont l'implantation et la conception prennent en compte le climat et l'environnement immédiat, afin de réduire les besoins en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage.

Le bâtiment a une volumétrie compacte et son isolation est très performante. Largement ouvert au Sud et muni de généreuses surfaces vitrées, un apport solaire naturel est assuré tout en se protégeant des surchauffes ou des climats trop froids. Des planchers chauffants sur certaines zones ont également été installés. la gestion technique centralisée facilitant la maintenance et le suivi des performances énergétiques

En partie, grâce à la géothermie

Le complexe est chauffé grâce à pompe à chaleur sur nappe qui, via un forage géothermique, va chercher l'eau dans la nappe située à 70 mètres de profondeur, pour en extraire la chaleur. Le pompage, sur un débit variable (de 40 à 108 m3/h selon les saisons) permet d'atteindre les 80% d'ENR fixés.

L'écoulement se fait dans le Tarn, sur autorisation au titre du Code Minier (règles régissant l'exploitation du sous-sol), obtenue le 12 décembre 2023, après preuve de l'absence d'impact qualitatif et quantitatif sur le Tarn et sur la nappe phréatique.
Une couverture thermique du bassin nordique permet de ralentir la perte de la température de l'eau de près de 40% ainsi que la perte de l'eau par évaporation.

Avant les travaux la consommation de gaz pour une surface moyenne de 595 m2 était de 3095 MWh.

Aujourd'hui la consommation est de 3 993 MWh, pour une surface moyenne 1 362 m2, soit une économie de 44% pour une surface égale.

Côté eau

Pour nager, en compétition ou en loisirs, pour apprendre à nager, dompter sa peur de l'eau, pratiquer une activité sportive, partager un moment unique avec son bébé, pour se détendre, ... les différents espaces aquatiques sont adapatés à tous les publics.

- un bassin extérieur de 50 mètres, de type nordique, fonctionnant toute l'année (adapté au niveau international et accueil de stages de très haut niveau) ;
- un bassin secondaire, couvert, de forme rectangulaire (312,5 m²), à dominante éducative et ludique ;
- un bassin couvert, familial, de loisirs et de détente (150 m²)
- une aire de jeux d'eaux, couverte (60 m²)

Mais aussi chronométrage, tableau d'affichage, chambre d'appel, secrétariat de compétition, salle de préparation physique, contrôle antidopage, et vestiaires.

Découvrir les activités aquatiques

Côté grimpe

Les sports de grimpe étant de plus en plus prisés, la salle artificielle d'escalade de 500m² est un équipement supplémentaire en coeur de ville permet d'étendre la pratique toute l'année pour les compétiteurs et amateurs avec :

- une salle de loisirs : 182 m² au sol, 46 mètres linéaires de voies de 10 à 13 mètres de haut, totalisant 249 m² praticables ;
- une salle de compétition nationale : 335 m² au sol, 51 mètres linéaires de voies de 13 mètres de haut, et 32 lignes simultanées, totalisant 696 m² praticables composée d'espaces blocs « difficulté/vitesse » et « bloc ».

Découvrez les activités d'escalade

Côté détente

C'est un tout nouvel aménagement qui a été créé avec un sauna, un hammam, une salle de musculation et de stretching, cet espace bienêtre a été pensé pour permettre aux usagers de profiter d'un moment pour soi, en complément de l'espace aquatique.
Cet espace est interdit aux moins de 18 ans, ou à partir de 16 ans, accompagné d'un adulte.

Découvrir les activités bien-être

FINANCEMENT ET BUDGET

FONDS	MONTANTS SOLLICITÉS (HT)	POURCENTAGES
DETR	1 600 000,00 €	6 %
DSIL	400 000,00 €	2 %
ANS	800 000,00 €	3 %
ADEME (fonds chaleur)	265 000,00 €	1 %
Région	2 900 000,00 €	13 %
Département	2 900 000,00 €	13 %
Fonds de concours Ville	5 052 000,00 €	22 %
Autofinancement	9 183 000,00 €	40 %
TOTAL	23 100 000,00 € (27 720 000,00 € TTC)	